

Ref_DR	Numéro Fiche-Projet	Intitulé	Adresse du projet				Montant du projet à 100%	DR	Subsides DR	Autre pouvoir subsidiant 1
			Rue	N°	Code postal	Localité				
61028-2-01	1.1	Création d'une maison rurale à Waret-l'Evêque					€ 807.225,00	0	€ -	
61028-2-02	1.2	Quartier du part'âge : aménagement d'un espace public convivial et équipement du terrain					€ 453.126,00	0	€ -	
61028-2-03	1.3	Quartier du part'âge : création de huit logements locatifs et espaces communs pour personnes âgées autonomes					€ 1.488.921,00	0	€ -	
61028-2-04	1.4	Aménagement de la place Fayat à Lavoir et de ses accès					€ 647.767,87	1	€ 36.736,73	SPW Environnement ; AP "Maillage Vert & Bleu" en milieu rural
61028-2-05	1.5	Aménagement d'une piste cyclo-piétonne rue Pravée					€ 645.457,09	1	€ 305.079,73	SPW MI
61028-2-06	1.6	Etude de faisabilité d'un cheminement doux le long de la chaussée de Wavre et sécurisation de celle-ci					€ 60.000,00	0	€ -	
61028-2-07	1.7	Acquisition et aménagement du bois de Ferrières					€ 295.723,00	1	€ 113.000,00	

Subside recu (1)	Autre pouvoir subsidiant 2	Subside recu (2)	Autre pouvoir subsidiant 3	Subside recu (3)	Autre partenaire	Stade d'avancement du projet	Date de la réunion de coordination	Date de la désignation de l'auteur de projet	Date de l'approbation de l'avant-projet par la Commune	Date de l'approbation de l'avant-projet par la RW	Date de l'approbation du projet définitif par la Commune	Date de l'approbation du projet définitif par la RW
€ -		€ -		€ -		Projet en attente						
€ -		€ -		€ -		Projet en attente						
€ -		€ -		€ -		Projet abandonné						
€ -		€ -		€ -		Etude du projet en cours	19-01-2023	9-01-2024				
€ 100.000,00		€ -		€ -		Réalisé	15-09-2020	26-11-2019	29-06-2021	25-06-2021		9-11-2021
€ -		€ -		€ -		Projet en attente						
€ -		€ -		€ -		Projet définitif	19-06-2020	7-03-2023	20-06-2023	7-08-2023		

Date publication avis de marché	Date de la décision d'attribution de marché	Date approbation attribution du marché par la RW	Date ordre de commencer les travaux	Date de la réception provisoire	Date de l'approbation du DF par la RW	Date de la réception définitive	Si projet abandonné, décrire la raison de l'abandon	Programmation dans les 3 ans	Commentaires
									La localisation de ce projet est remise en question en raison d'un projet de construction d'une nouvelle école communale à Waret-l'Evêque ; ce qui permettrait d'accueillir la Maison rurale dans les bâtiments scolaires actuels,
								2025	
							Charge budgétaire beaucoup trop importante pour la Commune (plus d'1 million d'euros sur fonds propres)		Abandonné mais, de manière à répondre à un objectif du PCDR qui consiste à "maintenir les aînés sur le territoire", ce projet pourrait toutefois être modifié en un "centre d'accueil et de soins de jour pour personnes âgées", selon le modèle TUBBE, et qui ferait l'objet d'un partenariat public privé. Un porteur de projet local et un gestionnaire d'un centre similaire sont venus présenter le projet lors de la CLDR du 22 juin 2022. A l'issue de celle-ci, la CLDR a approuvé, à l'unanimité, la démarche.
									Acquisition de la parcelle actée le 9 novembre 2023 ; pour un montant de 27.894,55 € (frais compis); Déclaration de créance pour un montant estimé de subside (60%) de 16.736,73 €, signée par le Collège le 29 janvier 2024 ; Projet intégré dans le cadre de l'appel à projet "Maillage Vert & Bleu" en milieu rural (notification reçue le 19 juillet 2023) ; Un répartition budgétaire par poste et par pouvoir subsidiant a été établi.
17-11-2021	8-03-2022	21-06-2022	7-07-2022	16-08-2023					Projet inauguré en juin 2023 ; En attente de décompte final
									Un GT a été organisé en mars 2022 afin de définir les itinéraires possibles. Le Dossier est maintenant dans les mains de la Conseillère en Mobilité qui reviendra avec des propositions.
									Le projet définitif a été approuvé par le Collège du 3 octobre 2023 et par la CLDR du 4 octobre 2023. Le projet de convention-réalisation du SPW DR reçu le 11 janvier 2024 a été approuvé par le Collège communal en date du 30 janvier 2024 ; il sera soumis au Conseil communal du 28 mars 2024. Le sentier de liaison entre le Moulin de Ferrière et Longpré est ouvert au public depuis juillet 2023. Le projet de convention avec le DNF en vue de la reconnaissance du bois en réserve naturelle a été approuvé par le Conseil communal du 21 décembre 2023. Les mesures de restauration des milieux naturels définies dans un plan de gestion par le DNF pourraient être financées dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie.

